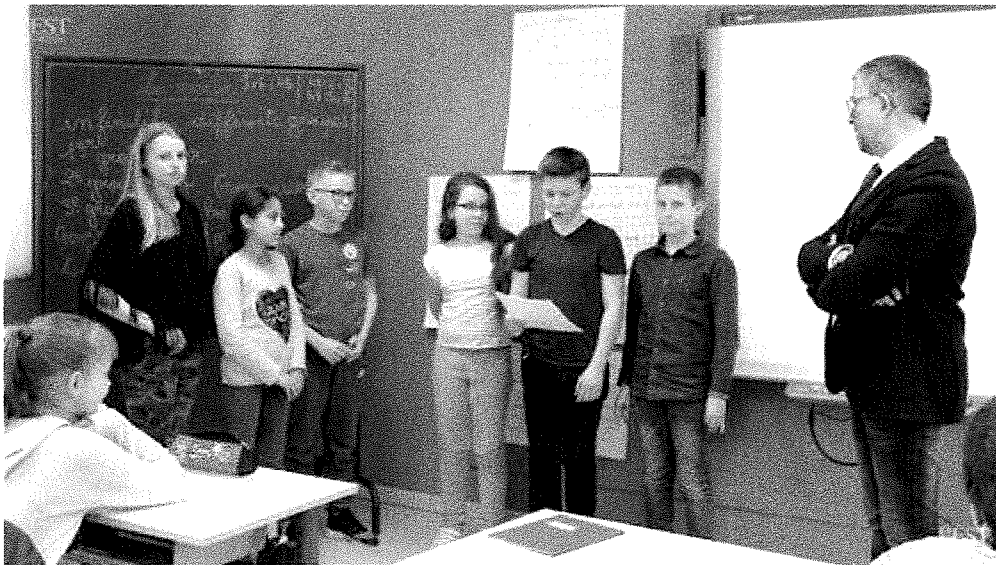


undefined - jeudi 12 avril 2018

REVIGNY / ORNAIN ET SAULX

COUSANCES-LÈS-FORGES

Les écoliers travaillent la loi



M. Pancher à l'école .

Sous l'impulsion de leur enseignante, les élèves de CM2 ont travaillé sur une proposition de loi qui touche à la biodiversité. Un travail qu'ils viennent de présenter au député Pancher.

Les élèves de la classe de Mme Megny ont reçu Bertrand Pancher, député de la première circonscription de la Meuse et le maire de la commune, Francis Thirion, pour présenter leur devoir préparé sur un projet de lois, (choisi par eux), sur le thème de « la biodiversité », destiné à participer à un concours, dont le meilleur sera présenté à l'assemblée nationale.

Le député leur a expliqué la façon de travailler à l'Assemblée Nationale par groupes sur des idées proposées, où chacun des députés représente une commission, pour « moi c'est l'environnement, le transport, la santé. Pour vous, la biodiversité, la pollution, c'est bien de vous y attaquer, produire, protéger les animaux, en effet c'est un beau thème, mais compliqué, il faut trouver un équilibre ».

De son troisième mandat, il décortique aussi sa semaine très occupée entre Paris et le département.

Les jeunes ont, ensuite, posé des questions au député Pancher, sur son choix d'avoir été député, sur les lois qu'il a pu proposer, savoir si elles ont été acceptées., En mai, un vote aura lieu à l'Assemblée Nationale sur la meilleure proposition et le meilleur devoir, les élèves de Cousances sont sûrs d'eux. Avant de les quitter, le parlementaire leur a proposé de venir à l'Assemblée Nationale.

undefined - jeudi 12 avril 2018